

HIS 4668
Histoire du Maghreb

Horaire : jeudi, 9h30-12h30
Local : à déterminer
Professeur : Stefan Winter
Bureau : A-6220
Disponibilité : sur rendez-vous ; courriel ou Zoom
Courriel : winter.stefan@uqam.ca
Site web : www.proche-orient.uqam.ca



DESCRIPTION

Ce cours, bien que se concentrant sur l'époque moderne, traite dans un premier temps de la conquête islamique de l'Afrique du Nord et de l'Andalousie, de la dialectique entre les mouvements islamistes et hétérodoxes (Ibadites, Almoravides, Almohades, chiites fatimides) au Moyen Âge, et de l'intégration de la région dans l'Empire ottoman. Le cours se penche ensuite sur l'époque française et les résistances locales contre l'impérialisme, la décolonisation et la guerre d'indépendance algérienne, pour finir avec un aperçu de la mise en place des régimes modernes actuels.

OBJECTIFS

- établir l'arrière-fond historique au développement socio-politique du Maghreb
 - analyser l'émergence des pays indépendants du Maghreb dans un cadre comparatif régional et international
 - identifier les principaux problèmes de construction identitaire et étatique dans le Maghreb à l'époque moderne
-

ÉVALUATION

1.	Bibliographie raisonnée	10 %	19 février
-----------	--------------------------------	-------------	-------------------

Longueur : 4-5 pages. Prologue à l'essai-recherche. Définissez un sujet de recherche relatif à l'histoire du Maghreb médiéval ou moderne. Composez une bibliographie raisonnée d'au moins 10 textes (monographies et articles scientifiques ; pas de manuels, recueils ou sites web) qui constitueraient un fondement incontournable pour l'étude de votre sujet. Veillez à bien inclure 1) le titre et une courte description (un paragraphe) de votre sujet ; 2) les données bibliographiques complètes et 3) une appréciation en 100-200 mots de l'apport particulier du texte au champ d'étude, pour chacun des textes choisis.

2.	Contrôle de mi-session	20 %	26 février
-----------	-------------------------------	-------------	-------------------

Durée : 45 min. Deux parties : 10 questions à choix multiples ; 1 question (au choix) à courte réponse (24-36 lignes).

3.	Essai-recherche	20 %	9 avril
-----------	------------------------	-------------	----------------

Longueur : 12-15 pages. Rédigez un essai sur une problématique liée à la matière du cours (normalement la même que pour la bibliographie). Il ne s'agit pas de *décrire* un événement, un personnage ou une situation sociale, mais d'*évaluer* sa portée, les raisons de son apparition ou de son importance. Votre travail sera de présenter un questionnement original sur un sujet de votre choix, notamment en présentant et comparant les différents points de vue qui ont déjà été proposés sur ce sujet (introduction), d'étaler vous-même un **argument** sur la base de vos lectures dans des sources ou de la littérature spécialisée pour formuler une réponse à votre question (développement), et de proposer, dans la lumière de l'analyse que vous avez faite, une nouvelle interprétation de votre sujet (conclusion).

4.	Soutenance de l'essai	10 %	
-----------	------------------------------	-------------	--

Exposé oral de 10 minutes sur le sujet de votre essai, à une date convenue avec l'enseignant. Peut être devant le groupe-cours ou durant les heures de bureau.

5.	Examen final	30 %	23 avril
-----------	---------------------	-------------	-----------------

Durée : 120 min. Trois parties : questions à choix multiples ; 2 questions à courte réponse (20-30 lignes) ; 1 question-synthèse (2-3 pages). Choix de sujets dans chaque partie.

6.	Participation	10 %	
-----------	----------------------	-------------	--

Critères d'évaluation

pour la bibliographie, l'essai et l'exposé (2, 3 et 4)

- originalité de la problématique
- présentation et développement de l'argument
- pertinence de la littérature citée en appui
- impression littéraire (français, style)

pour les questions d'examen (1 et 5)

- cohésion entre la réponse et la question
- connaissance de la matière mise en évidence
- originalité de pensée
- impression littéraire (français, style)

CALENDRIER (avec lectures)

1. Introduction : Le Maghreb la veille de la conquête arabe (15 janvier)
 2. Le Maghreb sous les califats (22 janvier)
Julien, 341-415.
 3. Les dynasties berbères (29 janvier)
Pierre Guichard, chapitres « Les Almoravides » et « Les Almohades », dans Jean-Claude Garcin (dir.), *États, sociétés et cultures du monde musulman médiéval, Xe-XVe siècle*, Tome I (Paris : Presses Universitaires de France, 1995), 151-167, 206-232 ; ou Julien, 417-570.
 4. Le Maroc chérifien et les régence ottomanes, 1516-1830 (5 février)
Chapitres « Le Maghreb en première ligne face à l'expansion européenne », « Les sociétés du Maghreb en crise », et « Le Maghreb au XVIIIe siècle » dans Pascal Buresi (dir.), *Histoire des pays d'Islam* (Paris : Armand Colin, 2018), 97-112, 145-156, 179-187 ; ou Julien, 571-686.
-
5. Le dernier renouveau, XIXe siècle (12 février)
Rivet, 101-172.
 6. L'État colonial, 1870-1930 (19 février)
Rivet, 173-250.
 7. - / Contrôle de mi-session (26 février)
 8. *Semaine de lecture (pas de cours - 5 mars)*
 9. La marche vers l'indépendance, 1930-1945 (12 février)
Vermeren, 79-110 ; ou Rivet, 335-372.
 10. La décolonisation : la guerre d'Algérie, 1954-1962 (19 mars)
Vermeren, 111-118 ; ou Rivet, 373-428.
-

11. L'ère des nationalismes, 1962-1979 (26 mars)
Vermeren, 127-211.
 12. La mise en place des régimes contemporains (2 avril)
Vermeren, 215-273.
 13. L'ère de la guerre civile algérienne (9 avril) – *évaluation du cours*
Vermeren, 275-332.
 14. Le « printemps arabe » : perspectives (16 avril)
Vermeren, 333-381.
-
15. Examen final (23 avril)
-

LIVRES

Charles-André Julien : *Histoire de l'Afrique du Nord : Des origines à 1830* (Paris : Payot, 1994).

Daniel Rivet : *Le Maghreb à l'épreuve de la colonisation* (Paris : Hachette, 2002).

Pierre Vermeren : *Maghreb : Origines de la révolution démocratique* (Paris : Pluriel, 2011).
{Réédition de P. Vermeren, *Maghreb : la démocratie impossible ?* (Paris : Fayard, 2004) ; même pagination.}

Il est fortement conseillé de se procurer une copie personnelle surtout de Vermeren. Des lectures additionnelles seront disponibles sur Moodle.

Délais : Les travaux écrits doivent être remis uniquement en fichier WORD et déposés sur la page Moodle du cours. Les dates de remise indiquées dans le plan du cours sont fermes. Les pénalités de retard sont de 0,5 sur 10 ou 1,5 sur 30 par jour ouvrable. Toute exception aux dates limites pour raison motivée doit être approuvée avant la date de remise ou d'examen. Ne seront accordées des exceptions après la date que sur présentation d'un certificat médical.

Plagiat : Le travail qui fait « utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence » (règlement no 18) se verra attribué la note de 0 sur 10 (sur 30) et sera soumis à d'autres sanctions prévues par le règlement. Consulter également le « Guide pour les étudiantes et étudiants de premier cycle en histoire » à https://histoire.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/21/guide_1ercycle_version_finale_2021_03_16-1.pdf ainsi que le site universitaire sur l'intégrité académique <http://www.integrite.uqam.ca>.

Consignes pour la préparation du travail de session

1. Trouvez une **problématique** relative à un des sujets couverts dans ce cours. Une problématique est « un ensemble de problèmes dont les éléments sont liés » (Larousse). Il s'agit, pour un historien, non pas de *décrire* un événement, un personnage ou un processus passé, mais d'*évaluer* sa portée, les raisons de son apparition ou de son importance dans l'histoire. Votre travail sera de présenter un questionnement historique original sur un sujet de votre choix, notamment en présentant et comparant les différents points de vue qui ont déjà été proposés sur ce sujet (introduction), d'étaler vous-même un **argument** sur la base de vos lectures dans des sources ou de la littérature historiques pour formuler une réponse à votre question (développement), et de proposer, dans la lumière de l'analyse que vous avez faite, une nouvelle interprétation de votre sujet (conclusion).

Comment faire :

- Faites des lectures préliminaires sur votre sujet avant de vous décider pour une problématique. C'est seulement en comparant les contributions de différents auteurs que vous allez déceler un débat, une discussion à laquelle vous pouvez apporter quelque chose.
- Tout approche ou thématique est légitime et potentiellement intéressant ; c'est votre positionnement vis-à-vis de la littérature antérieure qui le rendra un bon sujet pour votre travail. Ne venez pas me parler de votre sujet sans une liste préliminaire d'ouvrages que vous avez consultés ou que vous envisagez consulter !
- Soyez concret en ce qui concerne la période que vous traitez. Ceci vous évitera d'aborder une problématique trop vaste, ou de déborder dans la spéculation politique. Indiquez des dates dans votre titre si possible.
- Dites clairement ce que vous allez démontrer dans votre introduction. N'annoncez pas vouloir « décrire » quelque chose, « dresser un tableau de... », « faire le point sur... », mais plutôt « montrer que... », « évaluer l'importance relative de... », « remettre en question l'idée selon laquelle... »...

2. Forme et présentation :

Longueur : 12-15 pages, 1½ ou double interligne.

Division : page couverture indiquant le titre du travail et votre nom ; introduction, 2-4 sous-titres selon l'argument que vous présentez ; conclusion ; bibliographie. Une table de matières n'est pas nécessaire dans un travail de cette longueur.

Sources : Toute analyse historique doit intégrer en principe une lecture de sources primaires (citations de personnes concernées, extraits d'historiens plus contemporains aux faits, etc.) et de la discussion critique d'autres écrits sur le même sujet (littérature secondaire). En principe, chaque fait que vous relevez ainsi et chaque idée que vous empruntez à une autre source doit être documenté par une référence (note en bas de page).

Notes : Dans la mesure que chaque paragraphe dans le développement véhicule un élément de votre argumentation, on peut viser à avoir en moyenne une note par paragraphe (hormis dans l'introduction et la conclusion). Les notes ainsi que la bibliographie ont deux fonctions : d'aider le lecteur à juger du bien-fondé de l'argument pour lequel vous vous êtes servi de cette source, et de le permettre à trouver et consulter cette même source au besoin. La référence à l'ouvrage ou à l'article doit donc indiquer avant tout son auteur, les pages auxquelles vous vous référez,

ainsi que les informations bibliographiques nécessaires pour le localiser. (Titre, lieu d'édition, maison d'édition, année de parution, nom du journal, volume, etc.).

Ouvrages collectifs : Indiquez le ou les article(s) que vous entendez utiliser, pas l'ouvrage au complet. C'est l'auteur de l'idée qui compte, plus que le médium dans lequel la contribution est publiée.

Textes sur Internet : **À éviter !** Les ouvrages imprimés sont toujours préférables aux textes trouvés sur Internet, car ils ont normalement été soumis à un processus de sélection et de révision beaucoup plus rigoureux et ne peuvent être altérés après publication. Des textes apparus sur Internet peuvent être utilisés uniquement si leur auteur est clairement identifié. Les sites comme Wikipedia, dont le contenu est anonyme et peut être changé en tout temps par d'autres utilisateurs, **ne sont pas acceptables** dans un travail académique.

Mémoires de maîtrise, thèse de doctorat : À éviter. Bien que certains mériteront d'être publiés après révision, d'ouvrages plus matures et soumis à un processus de publication sont normalement préférables.

Images et cartes : Pas souhaitables, à moins qu'elles soient incontournables pour soutenir votre argument.

TOUTE AUTRE CONSIGNE SERA COMMUNIQUÉE ORALEMENT LORS DES SÉANCES EN CLASSE. LA PRÉSENCES ET LA PARTICIPATION HÉBDOMADAIRES SONT OBLIGATOIRES, ET NÉCESSAIRES POUR RÉUSSIR AU COURS.